

# LE COURRIER DES VERNOIS

09



ÉDITO

Verny se développe. Ses projets, ses espoirs, voire ses rêves, deviennent petit à petit réalité. Au cours de l'année 2009, l'équipe municipale a retroussé les manches avec enthousiasme pour concrétiser quelques « chantiers » ambitieux.

Les Vernois peuvent apprécier aujourd'hui le confort d'une école élémentaire restaurée ainsi qu'un centre périscolaire moderne, adapté aux besoins de notre cité.

Les adolescents ont depuis l'été un endroit pour se retrouver. Un espace jeunes, ouvert et couvert, leur permet de se réunir et envisager des activités en plein cœur du village.

La sécurité routière, grande préoccupation des habitants évoquée lors d'une réunion publique, se voit renforcée. Un panneau électronique mobile contribue à ralentir la circulation, des aménagements incitent les conducteurs à plus de prudence.

Le village grandit. Le lotissement « les Bagrasses » s'apprête à accueillir de nouvelles familles. Saluons également les commerces nouvellement implantés qui viennent renforcer le dynamisme économique existant.

La vie associative encouragée par la commune, s'épanouit. Verny peut se réjouir d'une offre généreuse d'activités et animations proposées par les bénévoles. Certes, il reste beaucoup à faire. La construction d'une maison de retraite, d'une nouvelle gendarmerie, la rénovation des dépendances du Château, la création du collège, l'acquisition du parc du château, l'aménagement d'une surface commerciale, sont les dossiers chauds que l'équipe municipale accompagne avec vigilance. Ainsi, de projets en réalisations, Verny en mouvement, grandit et poursuit un certain art de vie citadine à la campagne. Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je souhaite à chacune et chacun de chaleureuses fêtes de Noël et du Nouvel An.

Chers Vernois et Vernois, je vous souhaite une heureuse année 2010, « pleine de Vie, avec une grand V, comme dans Verny ! »  
Sincèrement,

Votre maire :  
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine



C'est une école rénovée qui accueille désormais les élèves.  
Visiblement, ils sont ravis et le font savoir.

## PAROLES D'ENFANTS

### Louise

L'école est très belle et confortable, les toilettes sont très belles, la cour est très grande. Les travaux ont été un peu gênants et bruyants mais ça va mieux. Dans la cour, il ya même des bancs. Dans les toilettes, il ya des clés qui sont faciles et le papier toilette est accroché au mur, il ne tombe plus dans le trou, c'est mieux maintenant.

### Chloé

Mon école est trop belle parce qu'elle ressemble à un arc en ciel, c'est une école multicolore.

### Jules

Ce sont de beaux travaux, de bons espoirs pour l'école du futur. Bonne continuation, c'est vraiment une belle école.

### Salem

Quand j'ai vu cette école, elle était sale. Quand je la regarde maintenant, elle est plus belle.

### Laurine

L'école, je la trouve super belle parce qu'elle est nouvelle. C'est bien que la cour soit plus grande. Les travaux ont été longs mais ça va mieux. Il va y avoir un nouveau préau. Les toilettes sont très belles.

### Noémie

L'école, je la trouve bien parce qu'elle a beaucoup de couleurs et que la cour est agrandie.

### Clément

Avant, l'école était super bien, maintenant elle est aussi super belle.

### Manon

L'école de Verny est très belle grâce à ses changements. Les toilettes sont très belles, le préau est beau et la cour est grande.

### Lilou

L'école est très jolie et splendide parce qu'elle va avoir un préau dehors. Les toilettes sont très belles et on peut fermer la porte à clé parce que c'est plus facile à ouvrir. La cour est vraiment très grande et en plus, il y a des bancs : un banc jaune, un banc rouge et un banc vert.

### Lilian

L'école est mieux qu'avant. Les toilettes sont mieux qu'avant parce qu'il n'y avait pas de papier pour s'essuyer les mains. La cour de récréation est agrandie : on a les arbres pour avoir moins chaud. Les murs de l'école sont moins abîmés.

### Yann

Je la trouve belle, la cour est plus grande et les toilettes sont belles.

### Loïs

L'école, moi, je la trouve bien, elle est grande et il y a aussi des couleurs.

### Gaétan

L'école est très grande et très belle.

### Nolan

(pendant la construction du préau)  
Je n'aime pas la grosse barre de fer qui est dans la cour parce que la cour est trop petite et trop pas large.

### Anaïs

L'école a changé depuis quelque temps, elle est belle. Les toilettes des filles sont très confortables. Le préau n'est pas fini mais il est très beau.



# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil municipal du 24 septembre 2009

### Périscolaire

- Avenants au marché de l'extension du périscolaire à hauteur de 15 450.38 € HT
- Mise en conformité des sanitaires handicapés pour un montant de 513.76 € HT
- Réalisation de mobiliers adaptés et de placards pour la somme de 3 508 € HT
- Achat d'extincteurs supplémentaires 1 074.76 € HT
- Achat d'un sèche-linge et d'un lave-linge 831.91 € HT

### Groupe scolaire

- Avenants au marché de rénovation de l'école pour un montant 25 719.49 € HT.

### Groupe fortifié de l'Aisne

- Demande de fonds de concours à la CCV pour l'alimentation électrique d'un montant de 14 690 € HT.
- Le reste sera financé par les Communes de Verny et de Pournoy la Grasse et par une subvention exceptionnelle du Sénateur Jean-Pierre Masseret.
- Le montant total des travaux s'élève à 41 950 € HT

### Ligne de trésorerie

- Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel pour un montant de 700 000 € permettant de faire face à des besoins ponctuels de trésorerie.

## Conseil municipal du 12 novembre 2009

### Modification du PLU

- Le PLU est approuvé, il reste à disposition à la Mairie

### Groupe scolaire

- Avenants signés pour un montant de 13 566.48 € HT
- Sollicitation d'une subvention de dotation globale pour un montant de 163 105€ à Mme La Sous-préfète pour les travaux liés à l'école, ainsi qu'au périscolaire

### Modification de tarifications

- Augmentation de la tarification de la location de la chasse pour un bail de 1 280.26 €
- Augmentation de la location de la salle FABER (inchangée depuis 2005) et de la caution - gratuité de la salle pour les associations maintenue (hors manifestation à but lucratif, en dehors d'une manifestation annuelle).
- Installation de chauffage dans la salle des associations pour un montant de 4068 € HT
- Avenant au contrat de location entre Verny et la CCV, révision des loyers des bureaux et de l'entrepôt.

### Personnel communal

- Création d'un poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> novembre

- Création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe après réussite d'un concours d'un agent déjà en fonction (à partir du 1<sup>er</sup> décembre)
- Augmentation de la prime annuelle de 4% pour le personnel communal.

### Motion Gare Lorraine TGV

- la motion proposée par le Conseiller Général du Canton de Verny quant à l'inutilité publique de construire la Gare Lorraine TGV à Vandières a été rejetée par :
  - 8 voix contre
  - 8 abstentions
  - 3 voix pour.



## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS



### Commission Environnement /espaces verts

En avril, des habitants de tous âges ont participé à l'opération «village propre», autrement dit un sérieux nettoyage de printemps dans tous les quartiers de Verny. Ils ont ramassé et trié des déchets variés. Une action utile et citoyenne à renouveler !

Une soirée d'information sur les énergies renouvelables a eu lieu en octobre. Elle a été bien appréciée de nos concitoyens qui y ont trouvé des témoignages d'utilisateurs, de nombreuses explications sur les installations et les aides financières. Des informations sont disponibles en Mairie et sur le site.



### Commission Sécurité routière

La commission de sécurité routière s'est réunie deux fois cette année.

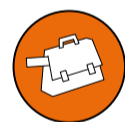
Quelques «points noirs» ont été évoqués : le stationnement devant l'école, le carrefour des rues du Moulin et des Chenevières, le problème de stationnement Rue Nationale. Les orientations futures ont ainsi été établies pour une meilleure sécurité.



### Commission communication

Si la commission communication ne s'ennuie pas c'est que Verny a beaucoup à dire. En premier lieu, il s'agit d'informer les habitants, de créer du lien, partager la vie du village. Le site de la mairie (<http://www.verny.fr>), le Courrier des Vernois, remplissent ce rôle.

La communication est également tournée vers l'extérieur. Les contacts avec la presse locale, la médiatisation d'actions valorise l'image de notre commune et renforce son attractivité au sud de Metz.



### Commission Affaires scolaires

Depuis le bilan de la rentrée (voir le Courrier des Vernois n°8) la principale nouveauté est que l'École de Verny vient de se voir attribuer un tableau interactif, un vidéoprojecteur et un ensemble d'ordinateurs portables reliés en réseau.

Ce nouvel outil pédagogique sera opérationnel prochainement, à la grande satisfaction des élèves et enseignants.

70 % de l'investissement est pris en charge par l'état dans le cadre du plan «école numérique rurale».



### Commissions Associations, Fêtes, CSC Faber, et Jeunesse

En mars dernier, la commission a proposé au conseil municipal un nouveau mode de calcul des subventions aux associations, basé sur le nombre d'adhérents (-18 /+18 ans), le nombre d'activités développé par l'association, et son bilan financier.

Au mois de juin, la commission a organisé pour la première fois à Verny, la Fête de la Musique.

Au cours de l'été, la commission a suivi les travaux de réaménagement de la cuisine du Centre Faber après avoir constaté la vétusté du matériel. Suite à cet investissement et à la hausse du coût de la vie, la commission a travaillé sur le réajustement des tarifs de locations du Centre Faber.

## UN PÉDIBUS À VERNY

A l'initiative du conseil d'école du groupe scolaire de Verny, un projet de pédibus est en gestation dans notre commune. Un pédibus, mais que se cache-t'il derrière ce drôle de mot ?

Un pédibus correspond à un autobus pédestre, c'est un mode de ramassage scolaire. Il consiste à convoier les enfants sur le trajet domicile-école. Les enfants d'un quartier se déplacent à pied, encadrés par des adultes équipés de chasubles de couleur. Tout comme pour les lignes de bus traditionnelles, les itinéraires, les arrêts, les horaires et les modalités d'accès sont déterminés à l'avance et connus de tous. En France, les distances des lignes vont de 250 m à 1700 m. Selon les résultats d'une enquête préalable à la mise en service du pédibus, plusieurs lignes pourraient desservir l'école.

Ce dispositif envisagé à Verny s'est développé à partir de la fin des années 1990 en Suisse et au Canada. Il a pris son essor en France au début des années 2000 avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Parti des grandes métropoles telles que Lyon ou Rennes, ce concept est rapidement apparu dans des agglomérations de tailles moyennes comme Bruz en Bretagne ou Montigny-les-Metz, pour avoir aujourd'hui la maturité suffisante pour éclore dans notre village.

Un pédibus, c'est un retour à un mode de déplacement plus dynamique, plus doux et plus social.

- Dynamique, tout d'abord, car il nécessite de chacun, enfants ou accompagnants, de se servir de ses jambes pour se déplacer. Ainsi, les enfants et les adultes pourront découvrir ou redécouvrir, qu'il est possible de traverser notre village de part en part sans utiliser un véhicule personnel.
- Un pédibus contribue aussi à réduire, progressivement, notre dépendance à la voiture et avoir ainsi un impact plus doux sur le changement climatique, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières.

- Un pédibus permet de créer du lien social car il n'est pas une activité individuelle mais collective. Les enfants parlent, chantent et se détendent entre camarades sur le chemin de l'école. Les accompagnants profitent de cette activité pour découvrir et connaître des habitants de leur quartier et du village.
- Enfin, l'équipe du projet pédibus souhaite associer aux parents d'élèves, les seniors pour augmenter le nombre d'accompagnants. Leur participation permettra de créer ainsi des liens intergénérationnels entre les anciens, les parents et les enfants.

La pertinence du système apparaît particulièrement intéressante lorsqu'on prend en compte l'augmentation importante de la proportion de parents emmenant leurs enfants en voiture à l'école (de 10% en 1983 à 40% en 2003 en France), la plupart du temps pour un trajet inférieur à 1km à pied, soit environ 12 minutes de marche. Les pédibus évitent les embouteillages et le stationnement sauvage aux alentours des écoles, réduisant ainsi le risque d'accident. Nous comptons sur votre participation pour réussir cette fabuleuse expérience.

M. SAUTREAU

# LA VIE SOCIALE AU VILLAGE

## Premier bilan positif et forte mobilisation pour le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) créé au début de l'année 2009.

Le CCAS a connu une première année très active dans les attributions qui lui ont été données par le Conseil Municipal et qui sont : Repas et colis des Seniors, Réseau des Assistantes Maternelles, Aides Sociales et Organisation d'actions de prévention. Rappelons qu'il est composé de 7 membres nommés œuvrant dans le domaine social, des 7 Conseillers Municipaux qui composent la Commission Sociale et de la Maire qui en est la Présidente. Il dispose, par ailleurs, d'un budget propre.

### Composition du Conseil d'Administration du CCAS :

– Présidente :

Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

– Membres nommés :

Mickaël BUSSE,

Marie-Claire CENS,

Françoise GEORGES,

Jean HELSTROFFER,

Nicole HUCHOT,

Liliane JACQUEMIN

Mireille JACQUEMIN

– Conseillers :

Chantal BRICOUT,

Séverine COURTOIS-SENE,

Sophie DIAMANTINI,

Isabelle JASKULA,

André MORDENTI,

Victorien NICOLAS

Colette ROTTIER

Après une période de mise en place, le travail en groupes a permis de réaliser toute une série d'actions :

**Canicule :** après un recensement des personnes à risque, les membres du CCAS ont réalisé, au début de l'été, des visites à

domicile de la cinquantaine de personnes concernées. Après un entretien et une écoute, un document donnant des conseils en cas de canicule et un brumisateur leur ont été remis. Ces visites ont été très appréciées et très riches.

**Actions de Prévention :** le CCAS a organisé le 11 septembre dernier une rencontre publique sur le thème du racisme et de la discrimination, avec la participation du MRAP (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et de la HALDE (haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), au cours de laquelle une projection du film « travail d'arabe » a eu lieu, elle s'est poursuivie par un débat constructif (voir l'article du Courrier des Vernois N° 8). La prochaine séance prévue au début 2010, traitera des addictions et s'adressera à tous les publics et particulièrement aux jeunes. D'autres thèmes sont en cours de préparation.

**Réunion des Assistantes Maternelles :** Un nombre significatif d'entre elles a participé à la réunion organisée par le CCAS de Verny à l'Accueil Périscolaire, animée par Mmes Françoise GEORGES et Marie-Claire CENS. Elles ont pu découvrir le nouvel ensemble du Périscolaire de Verny et échanger avec les responsables. En présence de Mme Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE Maire de Verny, de Mr André MORDENTI 1<sup>er</sup> Adjoint, des membres du CCAS et de Mmes Josseline JESUPRET, Sandrine HUBINGER et Marie-Rose HIRCHENHAHN de l'AFRV, qui gère le Périscolaire, la complémentarité des différents moyens de garde a été mise en évidence et le CCAS leur a proposé des actions : ouverture de la Bibliothèque avec lecture



Rencontre avec les assistantes maternelles

d'histoires pour les petits, mise à disposition du Périscolaire, spectacles communs et utilisation du bus Ludothèque pour prêt de jeux. D'autre part une permanence « Relais Assistantes Maternelles » à la Mairie est prévue, ce qui permettra d'avoir l'état exact des possibilités de garde et de renseigner utilement les parents dans leur recherche.

**Repas et colis des Seniors :** Ces deux actions en faveur des Seniors sont entièrement prises en charge, cette année, par le CCAS. Avec comme objectif d'en faire des moments forts

de lien et de convivialité, les membres du CCAS n'ont pas ménagé leurs efforts pour en assurer la réussite. Le repas a eu lieu le samedi 12 décembre et les colis sont distribués aux non-participants au repas avant Noël.

Le CCAS est en contact avec l'Assistante Sociale, Madame CHOQUET, qui tient une permanence à la Mairie de Verny chaque jeudi de 9h30 à 12h, et il se tient à l'écoute des problèmes sociaux de Verny.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes du Vernois, après diverses études, a choisi de changer nos modes de collecte et de tri des déchets ménagers au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

les recyclables papiers (actuellement bac bleu) et emballages (bac jaune) seront désormais ramassés dans des sacs transparents, toutes les 2 semaines.

la collecte du verre (actuellement bac vert) se fera uniquement en apport volontaire aux nombreux conteneurs installés dans la commune.

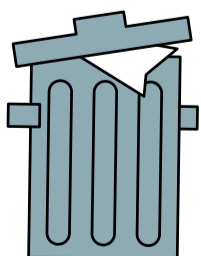
les objets encombrants seront enlevés sur appel à la CCV.

La fréquence de collecte des ordures ménagères ne changera pas. Le jour du ramassage peut par contre changer et sera communiqué avant la fin de l'année.

Quant à la déchetterie, nous bénéficierons à partir de janvier 2010 d'horaires élargis. Pour la période creuse (1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) :

lundi	14h – 18h
mercredi	9h – 12h/14h – 18h
vendredi	14h – 18h
samedi	9h – 12h/14h – 18h

Afin de préparer sereinement les habitants à ces changements, une réunion publique d'information à l'initiative de la CCV s'est tenue le lundi 14 décembre à 20h au Centre Faber. Une communication complémentaire et pratique sera diffusée en cette fin d'année.



## GOÛTER POUR LES PETITS ET REPAS DES SENIORS



Goûter organisé par le Club Verny Loisirs pour les enfants de la grande section de l'école maternelle le mardi 8 décembre

Nos aînés étaient à la fête ce 12 décembre. Repas soigné, danse, spectacle étaient au rendez-vous. Leur participation joyeuse a fait chaud au cœur des élus et des membres du CCAS, organisateurs de cette journée. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre.

Merci également à Laurent Georges, pépiniériste et habitant de Verny. Le beau sapin offert pour l'occasion a apporté la part de magie indispensable à cette fête.

Ambiance chaleureuse pour les seniors



## École

En plus de trente ans, les bâtiments scolaires s'étaient sérieusement dégradés, il était urgent d'entamer des travaux de réfection.

Débutés en juillet, les travaux de rénovation de l'école se poursuivent et se termineront en août 2010.

D'importants travaux ont été réalisés :

- Réfection totale des sanitaires, du hall d'entrée et du couloir de l'école élémentaire
- Réfection du couloir de la maternelle
- Agrandissement de la cour avec intégration des arbres
- Installation de bancs
- Création d'un préau couvert
- Isolation du toit

Seront réalisés prochainement :

- Remplacement de l'escalier de secours maternelle
- Réfection des sanitaires maternelle

Les travaux se poursuivent donc selon le planning prévu. Le seul contretemps notable a été le retard de raccordement de la nouvelle chaudière, suite à des problèmes du réseau de distribution du gaz, qui a nécessité la mise en place de chauffages d'appoint provisoires pendant 2 semaines.

Lors du marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves les 4 et 5 décembre, les vernois on pu apprécier le nouveau hall d'entrée» Avec le bardage, la nouvelle cour et le préau qui prend forme, l'école a belle allure !»

Un grand merci au personnel communal qui a permis une ouverture sereine en temps voulu des bâtiments.



## Accueil périscolaire

Il était adapté pour accueillir les enfants dès l'âge de 6 ans ce qui posait un certain nombre de problèmes, notamment pour les fratries. On commençait à sentir l'effet d'une descolarisation des enfants de Verny pour des communes extérieures.

La construction en structure bois, de Haute Qualité Environnementale et à basse consommation fait référence.

Son extension a été réalisée dans un temps record afin d'accueillir les enfants à partir de 3 ans dès la rentrée 2009. Le bâtiment esthétique et fonctionnel peut accueillir plus de 90 diabolins (nom de baptême choisi par les enfants).

# LA VIE À VERNY

## LES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN 2009 ET LES PROJETS EN COURS...

### Cuisine du Centre Faber

L'installation vétuste méritait plus qu'un rafraîchissement. La rénovation et l'installation de nouveaux équipements offrent aux associations et autres usagers très nombreux, qualité, ergonomie et confort.



### Électrification du Groupe Fortifié l'Aisne

Les visites du Fort assurées par les bénévoles de l'Association ADFM se faisaient jusqu'à présent dans des conditions difficiles, avec l'obligation d'utiliser des groupes électrogènes pour assurer un minimum d'éclairage. En prévision du centième anniversaire de la construction du Fort en 2010, qui verra de nombreuses manifestations, l'ADFM a sollicité les Collectivités pour réaliser l'alimentation électrique. Celles-ci ont accepté de financer l'amenée de l'électricité jusqu'à l'ouvrage « Batterie de 15 » où se trouve la Centrale Electrique, le reste de l'électrification sera réalisée par les bénévoles de l'ADFM. La maîtrise d'ouvrage des travaux a été assurée par la Commune de Verny, propriétaire de cette partie du Fort.

Le financement se répartit comme suit :

Fonds de concours de la CCV :	14 690,00 €
Commune de Verny :	9 695,00 €
Commune de Pournoy la Grasse :	4 995,00 €
Subvention du Sénateur Jean-Pierre MASSERET :	12 570,00 €
Total investissement HT :	41 950,00 €

Les travaux, réalisés par l'URM et l'entreprise GLEIM Electricité, ont nécessité le tirage d'un câble important sur près de 500m, à partir du transformateur sur poteau du Ball Trap, et des équipements à l'intérieur des ouvrages de « Lamencé » et « Batterie de 15 ». Ils sont terminés, et après passage prochain du Consuel et la pose du compteur, l'alimentation électrique sera effective dès le début de l'année 2010.



### Début des travaux aux « Bagrasses »

Les pelleteuses s'activent en ce moment dans le lotissement « les Bagrasses » situé à l'entrée Nord de Verny. Tracé des parcelles, creusement des voiries laissent deviner la physionomie de ce futur lotissement de 46 parcelles libres de construction. La viabilité de l'ensemble devrait être terminée au début de l'été 2010.



### Brocante

Comme chaque année, la brocante est le point d'orgue de la fête du village. Exposants et visiteurs y viennent de plus en plus nombreux.

### Espace jeunes

On les voit souvent « traîner » devant le Centre Faber, ces adolescents qui parfois prennent un peu plus de place qu'il ne devrait. En concertation avec eux, un espace jeunes ouvert et couvert a été aménagé avec leur contribution active, à proximité du Centre. Lieu de rassemblement et d'animation depuis l'été, c'est un peu un jardin secret qui est confié aux jeunes vernois, un lieu de rencontre qui fait appel au civisme et développe leur sens des responsabilités.



### Collège

En concertation avec la Municipalité, les services du Département travaillent sur ce dossier. Rentrée programmée en 2013.



### Supermarché

L'aménagement d'une surface commerciale à l'entrée nord de Verny est toujours en discussion. Une issue favorable est envisageable prochainement.

### Parc du château

En cours d'acquisition, le parc du château, futur lieu de rencontre et d'animation, sera ouvert au public.



### Rénovation des dépendances du château

Des locaux professionnels seront aménagés prochainement dans une partie des dépendances du château. Les études techniques (réseaux divers et accès) sont en cours actuellement et le permis de construire sera déposé début janvier. Les trois locaux prévus devraient être prêts à la location entre juin et septembre 2010.

### Fontaine

La façade décorative de cette fontaine cache un bloc de défense d'infanterie réalisé par les militaires allemands vers 1914. Gaston Muller, animateur passionné du Fort de l'Aisne, a dépoussiéré bénévolement l'édifice au printemps.



### Gendarmerie

Le permis de construire est déposé. Les travaux débiteront au printemps 2010.



### Maison de retraite

Toujours d'actualité, l'agrément sera validé par le CROSMS (comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale) en février 2010. Sa construction sera alors envisagée.



Le pavillon du parc

### Sécurité routière

Trois réalisations ont vu le jour en 2009

#### Le cinémomètre :

Il mesure la vitesse aux entrées de ville, il nous rappelle à l'ordre en cas de distraction pour réguler sa vitesse à 50 km/h pour la sécurité de tous. Il garde en mémoire les différentes vitesses et permet d'élaborer des statistiques.

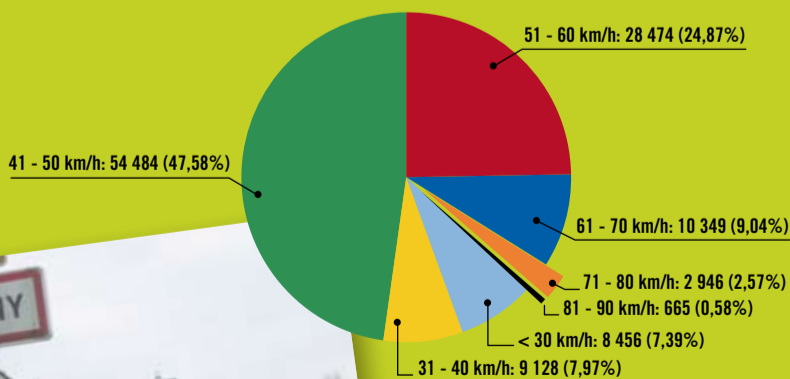
#### L'entrée de ville côté nord :

Elle a été sécurisée par le renforcement de la signalisation du passage pour piétons. Il est vrai que le panneau est un peu masqué pour l'instant par le panneau d'entrée d'agglomération, mais celui-ci sera prochainement déplacé. La création d'un îlot de protection limite également la vitesse protégeant ainsi les riverains de la rue de Metz mais aussi les collégiens attendant le bus à cet endroit.

#### Rue de Lorraine :

Cela fait longtemps que le problème de la vitesse sur la rue de Lorraine (artère droite et large) était discuté par diverses municipalités. Il était temps de régler définitivement ce problème. Après consultation de plusieurs spécialistes, la commission de sécurité routière a proposé la création d'un plateau qui paraissait la solution la plus adéquate.

STATISTIQUES DE LA CIRCULATION  
ENREGISTRÉES PAR LE RADAR MOBILE  
du mercredi 4 novembre 18h 03  
au mercredi 18 novembre 16h 09  
rue Nationale de Verny



## Combien ça coûte ?

Le programme d'investissement de 2009 qui se poursuivra en 2010 était surtout centré sur l'enfance. Le chef lieu de canton possède désormais un périscolaire digne de ce nom pouvant accueillir tous les enfants scolarisés à partir de 3 ans.

Le Périscolaire s'est également doté d'un parking, d'un éclairage et d'une isolation phonique avec le programme subventionné par le SACR 2008 (subventions du conseil général).

L'école de Verny dont le bâtiment principal avait peu évolué depuis sa création dans les années 1970 a fait peau neuve.

Ces 2 investissements représentent un coût important : 1 355 000 € TTC.

Les subventions s'élèvent à 726 636 €, elles sont réparties de la façon suivante :

- État (DGE 2008/2009) : 193 427 €
- Caisse d'Allocations Familiales : 109 058 €
- Conseil Général de Moselle : 267 391 €
- Reste du SACR 2008 : 67 391 € pour le parking et l'accès au Périscolaire
- PACT 2009/2011 : 200 000 € pour les années 2009/2010/2011
- Conseil Régional de Lorraine : 156 760 €
- La part communale, financée par l'emprunt s'élève à 629 000 € TTC

D'autres investissements ont également eu lieu, cuisine du centre Faber, aménagements de sécurité routière, espace jeunes. Pour faire face à ces dépenses, nous avons été contraints d'emprunter 700 000 €.

Trois emprunts arrivaient à échéance courant 2009, les taux d'intérêt étaient au plus bas, la période était propice à l'emprunt. L'encours de la dette reste raisonnable 569 € par habitant, la moyenne des communes de 500 à 2000 habitants étant de 613 € par habitant.

Pour l'année 2010, nous poursuivrons le programme d'investissement entamé en 2009. L'année 2010 sera notamment marquée par l'acquisition du parc du château vendu par le Conseil général de Moselle pour 200 000 €.

Le programme d'investissement 2010 sera financé pour partie par le fonds de compensation de la TVA. Celui-ci sera d'un niveau élevé du fait de l'effort d'investissement de 2009, la commune ayant souscrit une convention avec l'état dans le cadre du plan de relance de l'économie permettant de raccourcir d'un an le délai de reversement de ce fonds.

À la demande de la Municipalité, une étude financière de la commune sera réalisée et présentée au conseil municipal en début 2010 par le Trésorier de la collectivité.

# VERNY LA COMMERÇANTE

La vie commerçante de Verny s'enrichit de 2 nouvelles activités. Rencontre avec les nouveaux venus.

## Ambulance MF : «Au service du patient, c'est un spécialiste ! »

Michaël et François : c'est 20 ans d'expérience dans leur métier d'ambulancier. Depuis un an, ils ont choisi Verny pour démarrer leur activité, avec aujourd'hui : 2 véhicules et une équipe de 6 personnes. Leurs missions : c'est le secours à la personne (les urgences à domicile) et majoritairement le transport de patients suite à leur appel ou à celui de leur médecin.

### Comment décrivez-vous vos rapports avec vos clients ?

- Avant tout, on reste nous-mêmes et on gère au cas par cas. On est des confidents et notre écoute est importante.

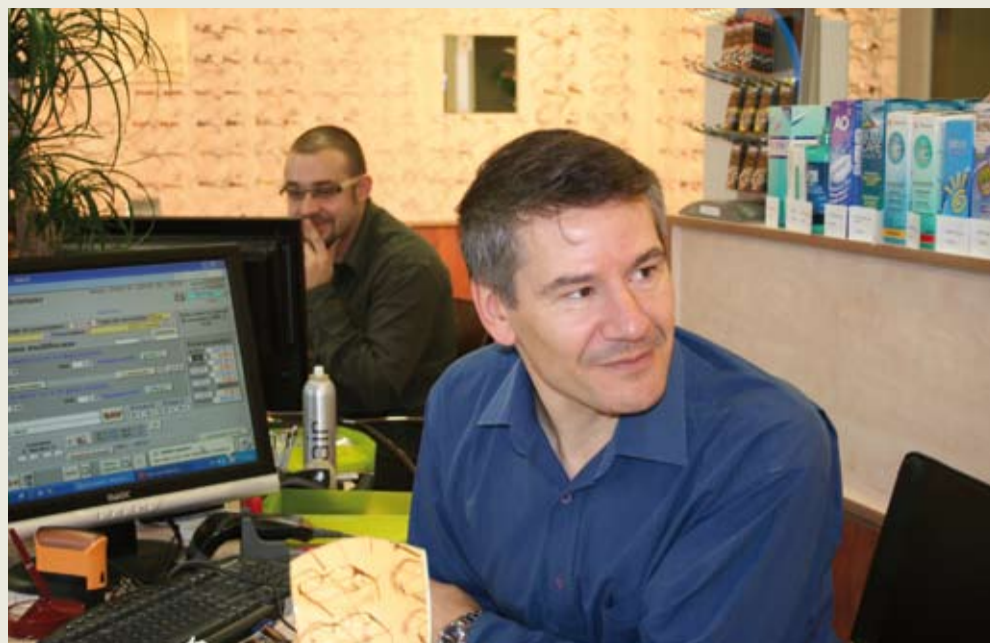
Nos clients fidèles nous disent que notre sourire et notre attention sont les petits « plus » qui font la différence.

*Notre métier, c'est tout sauf de la routine. On sait quand on commence notre journée, on ne sait pas quand on la finit.*

Entre Michaël, François et leur équipe : c'est avant tout de la confiance et une bonne dose de passion. « Quand la passion est là, le reste suit.

L'activité est basée dans une partie des dépendances du château, locaux loués par la commune. Ces dépendances feront prochainement l'objet d'une restauration et pourront accueillir d'autres activités professionnelles.

Avis aux amateurs.



## Horizon Optique : des lunettes plein les yeux !

Accueil simple et chaleureux, c'est Sylvain et Fabrice... ou Fabrice et Sylvain...

« Être au service de leurs clients » est leur devise. De 1 an à 99 ans, avec la même attention et passion, ils vous guident et vous conseillent sur l'équipement optique qui vous conviendra le mieux. Il est vrai qu'ils le connaissent bien, leur métier.

### Alors, pourquoi Verny ?

Sylvain habite depuis longtemps Pouilly et ses enfants côtoient le club de judo de Verny. Un jour, avec des projets déjà plein la tête, une affiche de location immobilière l'interpelle. Ni une, ni deux, il saute sur l'occasion et emmène avec lui Fabrice dans cette superbe aventure. Ils passent du temps à concevoir et aménager leur espace de travail jusqu'aux finitions esthétiques, pour ouvrir enfin le 26 mai 2009.

### Comment vous sentez vous dans notre village ?

- C'est un bourg très agréable. Aujourd'hui, 50% de notre clientèle provient de Verny et alentours. Les 50% restants ? « Ce sont des clients anciens et fidèles qui viennent parfois de loin. Le bouche à oreille fait le reste, et il y a du potentiel dans le secteur ».

C'est sûr, ils pratiquent leur activité avec sérieux et disponibilité, au « juste prix » et avec une bonne dose de feeling.



**AMBULANCE MF**  
1 rue du Château  
VERNY  
03 87 52 19 11

**HORIZON OPTIQUE**  
26 rue Nationale – VERNY  
03 87 38 39 66  
lundi : 14h-20h  
mardi au vendredi : 9h30-12h / 14h-20h  
samedi : 9h30-12h / 14h-18h

# MODIFICATIONS DES SERVICES DE TRANSPORT EN BUS

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, la desserte de Verny et des communes voisines est assurée par les Autocars Schidler, nouveau partenaire des transports départementaux en Moselle.

Les premiers jours ont été assez difficiles : les nouveaux horaires ont été transmis trop tardivement à la mairie et aux utilisateurs, des erreurs d'estimation des durées de trajets – suite à des changements de parcours – ont entraîné de nombreux retards, notamment pour les services de transports scolaires.

Devant l'ampleur des demandes d'information et des réclamations des usagers, un cahier de doléances a été ouvert à la mairie pour permettre à chacun d'y inscrire ses réflexions. Un document de synthèse a ensuite été transmis au Conseil Général de la Moselle ainsi qu'à l'entreprise de transport. D'autres communes voisines ont évidemment fait la même démarche.

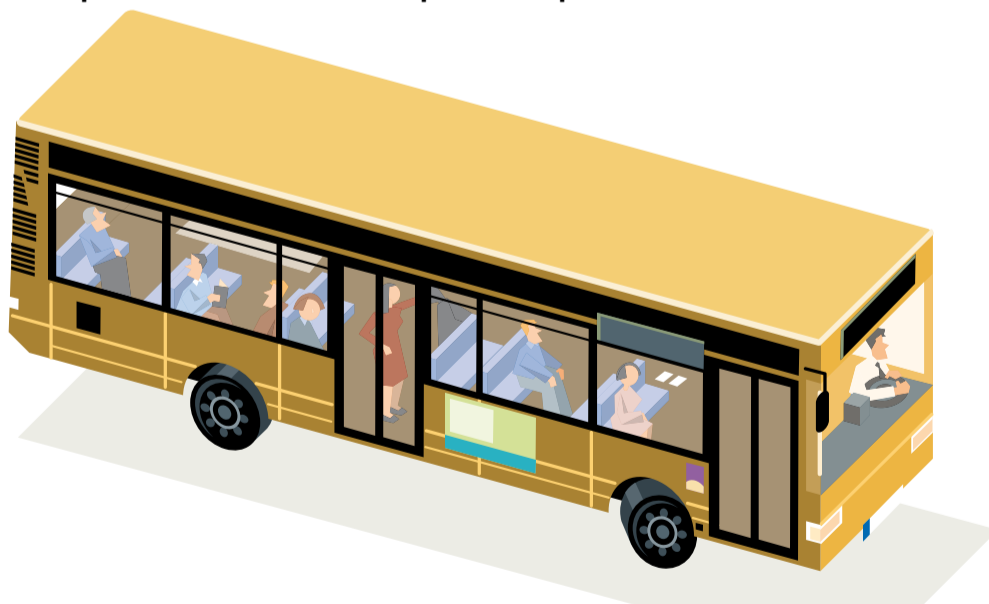
Les horaires ont donc été ajustés et certains parcours optimisés, de ce fait le service de bus s'est sensiblement amélioré.

Vous pouvez consulter les horaires des lignes régulières et scolaires sur notre site (rubrique infos pratiques – transports) ou directement à <http://www.verny.fr/infos-pratiques/transports>

### À retenir, pour les Vernois

Le prix des lignes régulières a été divisé par deux environ pour les trajets à l'unité et pour les abonnements (adultes et étudiants).

Le prix des abonnements subventionnés (collégiens et lycéens) est pratiquement inchangé.



Les élèves des établissements du sud messin (Jean XXIII, Louis Vincent, Georges de la Tour, Barbot ...) ont une desserte directe le matin leur évitant de passer à la gare et de prendre une navette ; le même service existe aussi le soir mais uniquement pour les sorties vers 17 h (à 18 h il faut aller à la gare routière en navette).

Pas de changement notable pour les collégiens (P. Verlaine).

La ligne Metz-Nancy (un trajet par jour dans chaque sens, passage à Verny vers 9 h 30) n'existe plus.

Sur les autres lignes (Metz - Buchy / St-Jure), on note la suppression d'un départ vers Metz (14 h 30) et de deux retours (14 h 30 et 16 h 55).

Le changement de transporteur a permis aux services du Conseil Général de baisser considérablement certains tarifs mais il est regrettable que plusieurs horaires soient supprimés chaque jour.

En cette période où le respect de l'environnement est si important, on aurait peut-être pu consulter les citoyens et les inciter à utiliser davantage le bus en améliorant le service rendu ; en particulier le samedi où il n'y a toujours pas de bus de Verny à Metz entre 7 h et 13 h 30 !

# MARCHÉ DE NOËL

Cette année et pour la première fois, l'APE (Association des Parents d'Elèves) organisait dans le préau de l'école Primaire de Verny son marché de Noël pour partie en nocturne. Le vendredi 4 décembre 2009, l'ouverture était à 15 heures. Les membres de l'APE ont accueilli des visiteurs jusqu'à 20h45. Parfois par flots et d'autres par petites vaguelettes. Le samedi 5, la vente était assurée de 9 à 12 heures.

Cette ouverture tardive qui était d'abord dictée par la volonté d'offrir une plage horaire assez importante et de permettre ainsi à tous les parents de pouvoir y venir a été une heureuse surprise pour tous les volontaires.

En effet, ce large créneau a permis aux visiteurs d'étaler leur visite pour pouvoir profiter au mieux de l'ensemble des articles. Comme il y avait de la place et du temps, certains en ont profité pour discuter et partager autour d'un vin chaud ou d'un café accompagnés de différents plaisirs sucrés offrant à chacun un vrai moment de convivialité et de plaisir.

M. SAUTREAU



# UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE ET DYNAMIQUE

Le très dynamique paysage associatif vernois compte désormais vingt-cinq associations qui permettent chaque semaine à plus de 1 200 de leurs membres de pratiquer des activités culturelles, sportives et sociales pendant leurs temps libres.

En effet cette année, la vie associative vernoise s'est à nouveau enrichie de trois nouvelles associations: **Les Archers du Vernois, Pirouette, Verny Musiques Actuelles.** La pratique du tir à l'arc en salle peut paraître incongru à qui n'a pas vu les diverses et nombreuses protections installées au Centre Faber. À partir de 17h, chaque mercredi, une vingtaine d'enfants viennent acquérir le maniement et le plaisir du tir à l'arc. Vers 20h, ce sont **les archers** les plus confirmés ou plus âgés qui investissent les lieux pour s'adonner à ce sport.

Depuis la rentrée scolaire, la salle de jeux de l'école maternelle, accueille chaque mercredi matin **l'association Pirouette.** La pirouette est une des activités préférées de la vingtaine d'enfants âgés de 2 à 6 ans qui pratique de la gymnastique adaptée à leurs jeunes âges.

**Verny Musiques Actuelles,** association créée cette année, accueille, depuis le mois d'octobre, chaque semaine une soixantaine d'élèves. Par groupes de trois, ils reçoivent pendant une heure, des leçons de batterie, guitare, piano électronique, ou de basse. Verny Musiques Actuelles propose aux plus jeunes enfants des cours d'éveil musical. Cette jeune association connaît des débuts prometteurs qui permettent à son comité d'envisager le développement progressif et raisonné d'activités comme la musique assistée par ordinateur et la création d'événements musicaux au sein de notre commune.

## Le comité des fêtes : une renaissance réussie

Le 25 avril dernier, toutes les associations vernoises réunies sous l'égide du comité des fêtes, ont gagné le formidable pari de faire du Printemps des Associations une journée conviviale, familiale, festive autour des diverses activités culturelles, ludiques et sportives. Après cet heureux succès, le comité des fêtes a décidé de renouveler cet événement, le samedi 15 mai 2010.

Le comité des fêtes, sous l'impulsion du Tennis Club de Verny, a aussi pris à son compte l'organisation du Téléthon 2009. Au programme de cette manifestation de solidarité ; course pédestre et marche, jeu de quilles, parcours équestre, lâché de ballons. 10h, coup d'envoi de la course pédestre et la marche dans la cour du château, et cela malgré des conditions météorologiques peu favorables, une centaine de généreux coureurs et de marcheurs ont parcouru environ 5 km les conduisant du cœur du village au ball-trap en passant par le fort. Après ou cours de cette aventure sportive, les participants ont pu, en toute convivialité, se réchauffer autour d'un vin chaud, un chocolat ou un café et d'un morceau de gâteau.

Vers 11h30, enfants et adultes ont procédé à un superbe lâché de ballons emportant des messages d'espoir.



La gymnastique des petits à l'Association Pirouette



Succès grandissant pour l'association Verny Musiques Actuelles



Les courageux coureurs du Téléthon 2009 se lancent sous la pluie

## THIERRY BASTIDE, L'HOMME QUI N'A PAS LE TEMPS DE SE FÂCHER

Dans le local de la Pétanque Vernoise chauffé par un petit poêle à alcool, Thierry Bastide se dit presque gêné de parler de lui. L'infatigable animateur de la vie associative vernoise, se livre petit à petit, tout sourire, avec générosité.



Inutile de faire un sondage, à Verny, tout le monde connaît Thierry et son engagement pour les autres. Membre du comité au Tennis Club, président de la Pétanque Vernoise, vice-président du Comité des Fêtes, il agit pour le « bien vivre dans le quartier » soutient des activités « pour que Verny ne devienne pas une cité dortoir ».

Né à la Guadeloupe en 1963, issu d'une famille nombreuse. Il a 15 frères et sœurs. Thierry a très tôt appris le partage et la solidarité.

- Je sais tout faire dans une maison, le ménage et le reste, dans la famille j'étais un peu le réconciliateur dit-il.

Sa mère catholique pratiquante lui a certainement transmis une forme de croyance. Thierry Bastide est animé par l'esprit de partage sans religion particulière. Ces mots préférés sont : partage, vouloir le bien d'autrui, égalité des chances.

Il arrive en Métropole en 1982, accueilli par le froid glacial de novembre, déjà animé par un désir de justice et « ce qui peut rendre les gens heureux ». En 1998, il pose ses valises d'engagé militaire à Verny. À Roger Noirod qui lui demande de quelle colonie il vient, Thierry répond en riant que les colonies n'existent plus depuis longtemps. Les deux hommes vont sympathiser rapidement. Il rencontre Gérard Amoros, Robert Stein et Gaston Muller qui lui font confiance et lui « donnent la fougue, l'envie de continuer, d'aller jusqu'au bout ».

Thierry constate :

- Il y a des gens qui parlent à Verny, je ne me suis jamais senti seul ni rejeté !

Il anime la Pétanque Vernoise jusqu'à en concevoir les affiches, il gère le site internet des réservations des courts de tennis, où plusieurs générations se côtoient avec respect.

- Chacun a besoin de l'autre pour faire équipe. Les joueurs se retrouvent sur le boulodrome, même quand il neige.

À la question sur le débat de l'identité nationale, il préfère répondre par débat citoyen, épanouissement, règle de vie en collectivité.

- Si on ne veut pas être critiqué, il ne faut rien faire. Il faut tendre vers ce qui est positif, ne pas se lamenter. Moi, j'aime le sourire des gens, je n'ai pas le temps de me fâcher avec quelqu'un.

Thierry évoque Ghandi qui luttait contre les vanités, cite avec la même passion, De Gaulle, Martin Luther King, Mère Teresa, l'Abbé Pierre ou Coluche. Mais précise aussitôt :

- Je n'ai pas d'idole, il n'y a pas de surhomme.

Un de ses désirs ? Permettre à chacune et chacun de s'initier à la pratique d'internet. C'est ainsi que Thierry « voit les choses, crée du lien et rend à la société ce qu'elle lui a donné ».

# LA MODIFICATION DU PLU

## PLU : Plan Local d'Urbanisme

Pour faciliter l'implantation de commerces, la commune de Verny adapte son plan local d'urbanisme.

Le projet de construction d'un supermarché à l'entrée Nord de Verny nécessite la modification d'une zone réservée jusqu'à présent aux équipements publics.

Ainsi équipements publics et commerciaux pourront se côtoyer sur cette nouvelle zone mixte (IAUM).

Une étude d'entrée de ville a déterminé les emplacements des sorties de cette zone et du lotissement «les Bagrasses» implanté juste en face. Un recul de 30 mètres préservera une entrée paysagère de qualité et esthétique, avec des accès sécurisés.

Deux nouveaux emplacements ont été réservés pour faciliter l'accès des piétons de la rue des Chenevières au CD913, et le passage du bâtiment communal Ferme Faber au CD913.

Le CD913 n'étant plus classé voie à grande circulation, le recul de 75m est supprimé. Un recul de 15 mètres sera appliqué de part et d'autre du CD913 sortie Sud.

La modification est une opportunité pour remettre à jour le règlement au niveau du code de l'urbanisme, mais aussi pour le rendre plus lisible et éviter les interprétations.

Des éléments très précis sont ajoutés pour éviter les nuisances : interdiction d'implantation d'antenne relais de téléphonie portable ou de chenil.

Afin de préserver la qualité urbaine, un certain nombre de points sont affinés : des échantillons des couleurs et aspect de façade seront demandés pour le bâtiment principal et les annexes, l'interdiction de maisons pastiches (colonnes grecques, maisons en rondins...).

L'emprise au sol sera possible jusqu'à 30% au lieu de 20% ; des précisions sont données sur les largeurs de voie, les hauteurs des constructions, et le nombre de places de stationnement.

Enfin un cahier de conseils énergétiques est joint au PLU, ces conseils seront par ailleurs diffusés lors de toute demande de renseignements en mairie.

Cette modification a été menée par un architecte en urbanisme, 3 élus de la commune, un représentant du CAUE (conseil d'architecture) et 3 représentants de la DDE.

**Verny a ses belles têtes. Claude Billon, dit aussi le facteur Louis XIV, est poète. On le reconnaît à sa longue crinière et au bleu de ses yeux remplis du ciel. Il nous offre son hymne au village, histoire de finir cette année en beauté.**

## LETTRE A MON VILLAGE

*Bien cher village, je t'ai connu tout petit, 320 foyers, dans pas longtemps 3000, avec tes envies de nouveaux venus, ta faim de grand début, ta soif de hauts débits, te voilà plein aux as mais aussi, plein de doute, l'Avenir, ce grand vizir qui gouverne les gouvernants, te murmure qu'il faut prévoir pour nos anciens, nos enfants collégiens, ces petits princes de la rebiffe. J'aime ta manière d'essuyer les orages, j'aime quand le jazz fleurit de partout, je n'aime pas la fleur coupée. J'aime ta liberté d'y aller en berger du canton, sans les moutons du suivisme ! Certaines époques ont égaré le bonheur, ça existe les temps difficiles, mais la vraie valeur d'un lopin de Lorraine, c'est la ténacité ! Mener mon quotidien pour le bien de tous, est ta devise. Bien sûr qu'il y a à travailler ensemble, dans la fraternité des moments chauds, dans l'œil des cyclones, dans l'inquiétude et le barouf de tout ce qui grippe une société ! Il y a oui, à partager l'urgence d'un air purifié, emmusiqué, à la manière du corps de tes pompiers, ou du cœur à l'ouvrage qui se met de la partie pour traquer ce qui ne va pas bien fort, chez les Oubliés, les Délaissés, les ceux qui s'éloignent de tout, à force d'être écartés ! Dans villageois, j'entends le mot joie. Alors dans le peu de temps que nous donne la vie, halte aux reviens z'y des querelles de clocher ! Stop à tout ce qui mal bouffe, étouffe, fout le moral au gnouf. Là tu fais ton poète, Bibi ! Tu sais ce qu'elle te dit la poésie ? Ecoute bien les conseils de tes élus, sois beau village ! Gicle tes élans ! La fraternité ne ment jamais. Je ressens ça et j'en suis Noël : un lieu où respirer la belle relation qu'on établit entre soi et l'autre, si c'est pas ça, le bonheur d'un village, j'y comprends couic ! Voilà, je te laisse, j'ai le chien de ma fille à promener (t'inquiète, je fais gaffe aux étrons) pis d'autres chats à fouetter, te réécrirai. Jusque là, que Noël ravive tout propre, la bonne réalité, levons notre verre à la Vie, grand V, comme dans Verny !*



## SOIRÉE D'INFORMATION « ÉNERGIES RENOUVELABLES »

Une soirée d'information sur les énergies renouvelables a réuni une quarantaine de personnes à la Mairie, le 9 octobre, en présence de :

- **Daniel Béguin**, vice président du Conseil Régional de Lorraine, délégué aux actions relevant du développement durable, de l'environnement et des énergies renouvelables ;
- **Gérard Leblanc**, habitant de Verny venu témoigner du choix pour son domicile de plusieurs de ces énergies ;
- **David Lewandowski**, chargé de mission énergie au Conseil Régional.

**Séverine Courtois-Sené**, animatrice de la commission « environnement / espaces verts » rappelle les principaux types d'énergies renouvelables : solaire (thermique ou photovoltaïque), éolienne, hydraulique, géothermique, aérothermique, biomasse (bois...).

**Daniel Béguin** précise que le CR de Lorraine assure des aides financières parmi les plus élevées de France pour les particuliers installant des dispositifs à énergies renouvelables. Il rappelle cependant qu'il est primordial d'économiser d'abord l'énergie - par une bonne isolation de son logement par exemple - avant d'installer un système adéquat. Des prêts à taux zéro et crédits d'impôts aident à financer les travaux d'étanchéité et d'isolation.

**Daniel Béguin** et **Gérard Leblanc** témoignent ensuite des différentes installations qu'ils ont mis en place chez eux : chauffe-eau solaire, chauffage au bois, récupération d'eau de pluie, production d'électricité photovoltaïque, captage géothermique.

**David Lewandowski** aborde des points plus techniques : étude thermique, maisons

basse consommation ... avant de répondre aux questions du public, particulièrement intéressé par ces dispositifs et par les aides qui permettent d'améliorer le confort de son habitat, tout en agissant pour le bien de notre planète.

Les échanges continuent autour du pot de l'amitié et des brochures explicatives sont distribuées, les plus importantes étant disponibles en Mairie.

Responsable de la publication : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE  
Articles et photos : les conseillers municipaux  
Mairie de Verny - 6 rue de la Mairie - 57420 Verny  
Tél : 03 87 52 70 40 - Fax 03 87 52 42 10  
mairie.verny@wanadoo.fr - http://www.verny.fr

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

- Baptiste MAGNA, né le 06 février
- Antonin DEUTSCH né le 26 février
- Nathan PIRRELLO né le 17 avril
- Anaïs PETRY née le 10 juin
- Gautier MERSCH né le 14 juillet
- Elsa KUHN née le 24 juillet
- Assouk BANG née le 05 août
- Maël JEAN né le 17 août
- Axel MANGIN né le 16 septembre
- Flavien ISLER né le 19 septembre
- Eloïse SAUTREAU née le 28 septembre
- Ellyne RAMEZ née le 26 octobre
- Juliette DEVILLERS née le 2 décembre.

### Mariages :

- Sébastien POCRY et Mary-Anne JACQUEMIN, le 02 mai
- Douglas GIRY et Anne-Laure GRUMBERG, le 09 mai
- Pierre NOIROT et Faustine HEIMLICH, le 30 mai
- Jean-Noël DEVILLERS et Vanessa KARYDIS, le 13 juin
- Stéphane CHIGNIER et Gladys BOYE, le 29 août
- Sébastien HUSELSTEIN et Lucille CRIERE, le 25 octobre

### Nos peines :

- Eugénie MAIRE, le 17 janvier
- Gilbert MEYER, le 02 avril
- Simone ORION, le 19 mai
- Roland ROLLES, le 1<sup>er</sup> juin
- Gilbert MORISSON, le 19 juillet
- Paul PUCETTI, le 30 août
- Raymond PIERROT, le 27 septembre

## ON EN CAUSE

### Légion d'Honneur



En octobre 2009, Pauly Schmitt, s'est vue remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Toutes nos félicitations à la talentueuse dame de théâtre.

### Cérémonies du 11 novembre



C'est à Verny que cette manifestation a eu lieu cette année et a contribué à ce devoir de mémoire indispensable. Une belle participation de tous est à souligner :

enfants des écoles, habitants, maires de communes voisines, personnalité locales, secouristes, pompiers de Verny... Un grand merci à l'UNC de Verny et environs et au souvenir français pour l'organisation. Merci également aux porte-drapeaux, toujours fidèles et à la fanfare de Rémilly.

### Vœux à la population

L'ensemble de l'équipe municipale présentera ses vœux aux Vernois le samedi 16 janvier à 18 heures au Centre Faber.

### Liste électorale

Pour pouvoir voter en 2010 - si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, il vous suffit de vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2009 muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité,...).

### Battues de chasse

Les habitants sont informés que des battues auront lieu sur la commune dans les Hauts de Sorbey (parcelle située à proximité du groupe fortifié l'Aisne) :

- le 26 décembre 2009;
- le 16 janvier 2010 ;
- le 01 février 2010.

Il est fortement conseillé aux promeneurs de ne pas se rendre en forêt ces jours-là.